



BROCHURE ALARME INCENDIE

2026 - 2027



SYSTEM
DYNAMIC ACCESS

SOMMAIRE

RÉGLEMENTATION	p.3
ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE - PPMS	p.5
Type 4 - Autonome à pile	p.5
Type 4 - Radio / Centrale PPMS - Radio	p.6
Type 4 - Secteur / Centrale PPMS - Secteur	p.9
Type 3	p.12
Type 2b	p.13
Boitier de report	p.15
SYSTÈME DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHEUR (SDAD)	p.16
ALARME TECHNIQUE	p.17
Alarmes techniques	p.17
Boitiers de report	p.18
EAE / EAES	p.19
Equipement d'Alimentation Electrique / Equipement d'Alimentation en Energie de Sécurité	p.19
VENTOUSE INCENDIE POUR PORTE COUPE FEU	p.20
CÂBLES INCENDIE	p.21
GLOSSAIRE	p.22

RÉGLEMENTATION

Les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) se conforment à la réglementation française classant les bâtiments à risques : Etablissement Recevant du Public (ERP), Etablissement Recevant des Travailleurs (ERT), Immeuble de Grande Hauteur (IGH), Installation Classée pour la Protection du code de l'Environnement (ICPE) et les habitations.

Les SSI sont classées en 5 catégories : A – B – C – D – E.

Ces catégories sont déterminées, principalement, par le type d'établissement dans lequel le SSI doit être installé, ainsi que l'effectif du public et du personnel que peut accueillir cet établissement.

Ces SSI comprennent, suivant le type d'établissement des équipements d'alarmes (EA) de Type 1, 2a, 2b, 3 ou 4.

DÉTERMINER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT :

CAPACITÉ D'ACCUEIL	CATÉGORIE
Plus de 1500 personnes	1
De 701 à 1500 personnes	2
De 301 à 700 personnes	3
Moins de 300 personnes	4
Moins de 300 personnes *Voir le tableau des seuils d'effectifs pour le ERP de 5^{ème} catégorie	5

DÉTERMINER LA CATÉGORIE DE SSI ET L'EA :

TABEAU DES SEUILS DES EFFECTIFS POUR L'ERP DE 5^{ÈME} CATÉGORIE

Type	Etablissement	5 ^{ème} catégorie		
		S/sol	Etages	Tous niveaux
J	Structure d'accueil pour personnes âgées	-	-	Moins de 25 pers. âgées résidentes : 5 ^e cat. De 25 à 300 pers. âgées résidentes : 4 ^e cat.
	Structure d'accueil pour personnes handicapées	-	-	Moins de 20 pers. handicapées résidentes : 5 ^e cat. De 20 à 300 pers. handicapées résidentes : 4 ^e cat.
L	Salles d'auditions, etc.	100	-	200
	Salles de spectacles, etc.	20	-	50
M	Espace de vente, etc.	100	100	200
N	Restaurants et débits de boissons	100	200	200
O	Hôtels ou pensions de famille	-	-	100
P	Salle de danse ou salle de jeux	20	100	120
R	Ecoles maternelles, crèches, haltes garderies et jardins d'enfants	* activités interdites en sous-sol	20 *Si un seul niveau situé en étage	100
	Autres établissements	100	100	200
	Locaux réservés au sommeil	-	-	30
S	Bibliothèque ou centre de documentations	100	100	200
T	Salles d'exposition	100	100	200
U	Etablissement de soins avec hébergement	-	-	20
	Etablissement de soins avec hébergement	-	-	100
V	Etablissement de cultes	100	200	300
W	Administrations, banques, bureaux	100	100	200
X	Etablissements sportifs couverts	100	100	200
Y	Musée	100	100	200
PA	Etablissements de plein air	-	-	300
OA	Hôtels, restaurants d'altitude	-	-	20
GA	Gares aériennes * les gares souterraines ou mixtes sont classées en 1e, 2e, 3e ou 4e catégorie quel que soit l'effectif	-	-	200

TABLEAU DES CHOIX D'ÉQUIPEMENTS D'ALARME (EA)

Type	Etablissement	1 ^{ère} catégorie > à 1500 pers.	2 ^e catégorie 701 à 1500 pers.	3 ^e catégorie 301 à 700 pers.	4 ^e catégorie < à 300 pers. (sauf 5 ^e cat)	5 ^e catégorie < à 300 pers.
J	Structure d'accueil pour personnes âgées et / ou handicapées	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
L	Salles de spectacle Salles d'auditions, conférences, réunion Cabarets Salles polyvalentes Salles de projection	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat.C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.E EA 3 ou EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
M	Espaces de ventes, centres commerciaux	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat.C, D, E - EA 2b	EA 3	EA 4	EA 4
N	Restaurants et débits de boissons	EA 3	EA 3	EA 4	EA 4	EA 4
O	Hôtels, pensions de famille et autres établissements d'hébergements	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
P	Salle de danse	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat. C, D, E - EA 2b	EA 3	EA 3
	Salle de danse en sous-sol	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat. C, D, E - EA 2b	SSI Cat. C, D, E - EA 2b	EA 3
	Salle de jeux	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat. C, D, E - EA 2b	EA 4	EA 4
R	Etablissements d'enseignement, de formation, d'éveils, centre de loisirs	EA 2b	EA 2b	EA 2b	EA 4	EA 4
	Pensionnats, colonies de vacances avec zone de sommeil	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
S	Bibliothèques, archives	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	EA 2b	EA 2b	EA 2b
T	Salles d'expositions	SSI Cat.B > à 3000 pers. - EA 2a SSI Cat.C, D, E < à 3000 pers. - EA 2b	SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. - EA 2b	EA 3	EA 4	EA 4
U	Etabliss. de soins avec locaux de sommeil	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
	Sans locaux de sommeil	EA 3	EA 3	EA 3	EA 3	EA 4
V	Etablissements de cultes	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
W	Administrations, banques, bureaux	SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	EA 3	EA 4	EA 4
X	Centres sportifs couverts	EA 3	EA 3	EA 4	EA 4	EA 4
Y	Musées	SSI Cat.B - EA 2a	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
CTS	Chapiteaux, tentes, structures itinérantes à étage	EA 3	EA 3	EA 3	EA 3	EA 3
EF	Etablissements flottants	EA 2b	EA 2b	EA 3	EA 3	EA 3
GA	Gares accessible au public *se conformer aux directives de l'organisme d'inspection incendie propre à la SNCF / RATP pour déterminer le niveau de catégorie de SSI	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat.B - EA 2a	EA 2b	EA 2b	
OA	Hôtels, restaurants d'altitude	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
PA	Etablissements en plein air *Si ces locaux possèdent des aménagements, les règles applicables sont celles des autres locaux ayant la même activité					
PS	Parcs de stationnement couverts *selon les nombre de niveaux, adapter le niveau de catégorie de SSI	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b
PO	Petits hôtels	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
EP	Etablissements pénitentiaires	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
REF	Refuges de montagne	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
ERT	Etablissements industriels avec matières inflammables	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1
	sans matières inflammables	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
BH	Bâtiments d'habitation sans surveillance	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2

Équipement d'alarme : Type 1 Type 2a Type 2b Type 3 Type 4

Nota 1 : Si volonté de temporiser l'alarme sonore installation d'un EA Type 2a ou 2b
Si détection automatique nécessaire en plus de l'alarme, installation d'un EA Type 1

Nota 2 : Pour certains types de bâtiments d'habitations collectifs, l'arrêté du 31 janvier 1986 impose un système de désenfumage selon la classification 1^{ère} famille, 2^e famille, 3^e famille A, 3^e famille B, 4^e famille, logements foyers, parcs de stationnements

Remarque : ce tableau est donné à titre indicatif. Consulter la réglementation de l'établissement concerné pour connaître les dispositions à prendre.



ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 AUTONOME À PILE

Programmation et installation rapide • Autonomie longue durée

ALARME INCENDIE

× Les équipements d'Alarme de Type 4 sont adaptés pour répondre aux besoins
× des Etablissement Recevant du Public (ERP) de type commerce de proximité,
× restauration, salle des fêtes de petite taille... ou établissement industriel nécessitant un équipement d'alarme de type 4.

Conforme à la norme NF S 61-936 et à la norme de diffusion du signal d'évacuation d'urgence NF S 32-001.

CENTRALE TYPE 4 À PILE

Réf. 800400

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : 2 piles AA 1,5 V alcaline
- Autonomie : Environ 4 ans
- Son NF S 32-001 (>90 dB à 2 m)
- Flash blanc : 1 Hz
- Périphérique : 2 DM
- Entrée périphérique : Normalement fermé
- Longueur de ligne maximum recommandée : 30 m (en comptant les deux DM)
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP30, IK06
- Dimensions : L120 x H220 x P50 mm
- Poids : 390 g



DM

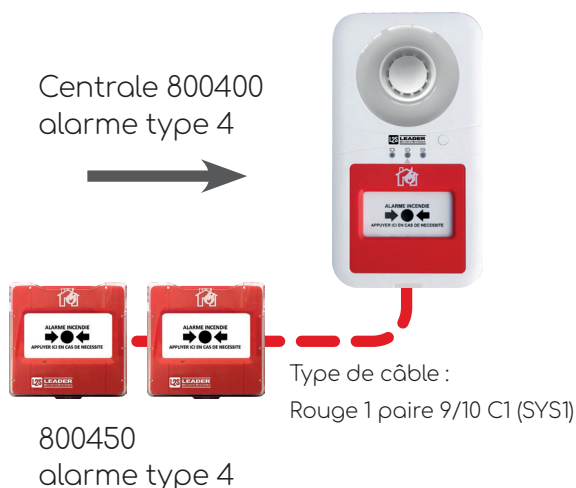
Réf. 800450

CARACTÉRISTIQUES

- Pouvoir de coupure : 100 mA maximum 30V maximum
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP30, IK06
- Dimensions : L90 x H85 x P37,5 mm
- Poids : 95 g



Schéma d'installation - Type 4



Accessoires

800451 : Volet de protection



800460 : Clef de réarmement mixte





ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 RADIO ET CENTRALE PPMS RADIO

PACK INCENDIE TYPE 4 RADIO

Réf. 800475

×
×
×

Réf. 800470

La 800470 est une centrale radio autonome de type 4, fonctionnant sur piles. Ces centrales peuvent être configurées en mode maître ou en mode périphérique (esclave), et chaque unité peut être appairée avec jusqu'à 32 périphériques.

Réf. 800473

Le modèle 800473 est une sirène d'alarme radio de type 4, compatible avec les dispositifs d'alerte PPMS. Elle émet un son d'alarme de type 4 lors de l'activation d'un déclencheur manuel de type 4 (T4) « 800470 » et un son PPMS en cas de déclenchement d'une alerte PPMS « 800480 ».

À la fois esthétique et discrète, cette sirène est spécialement conçue pour une intégration harmonieuse dans les établissements recevant du public (ERP) ainsi que dans les établissements recevant des travailleurs (ERT).

Réf. 800471

Le 800471 est un Déclencheur Manuel (DM) d'alarme type 4 radio. Il s'apparie avec les centrales d'alarme type 4 800470. Esthétique et discret, il convient aux établissements recevant du public (ERP) et ceux recevant des travailleurs (ERT). Grâce à sa faible saillie, le DM ne nécessite pas d'encastrement.



Le pack comprend :

1 x 800470



1 x 800471



1 x 800473

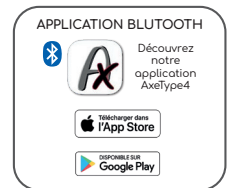
Attention : la nouvelle gamme radio Type 4 n'est pas compatible avec l'ancienne gamme radio.



ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 RADIO ET CENTRALE PPMS RADIO

**Programmation et installation rapide • Longue portée •
Application mobile Bluetooth**



x
x
x

Les centrales de Type 4 radio d'alarme incendie et les centrales d'alarme PPMS intègrent un dispositif sonore et lumineux et un déclencheur manuel. Elles fonctionnent en maître ou en périphérique (esclave). Une centrale peut appairer 32 périphériques maximum.

CENTRALE RADIO TYPE 4 CENTRALE RADIO PPMS

Réf. 800470 ○
Réf. 800480 ●

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : 2 piles lithium AA (3300 mAh)
- Autonomie : Environ 3 ans
- Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (7 sons type 4 et 3 sons PPMS configurables)
- Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz
- Fréquence : 863-870 MHz
- Portée : 2000 m en champ libre
- Appairage : 32 périphériques max
- Matière : ABS
- Indice de protection: IP 30, IK 06
- Dim : L120 x H220 x P50 mm
- Poids : 386g



DM RADIO TYPE 4 DM RADIO PPMS

Réf. 800471 ○
Réf. 800481 ●

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : 2 piles lithium AA (3300 mAh)
- Autonomie : Environ 3 ans
- Fréquence : 863-870 MHz
- Portée : 2000 m en champ libre
- Matière : ABS
- Indice de protection: IP 30, IK 06
- Dim : L90 x H85 x P 37,5 mm
- Poids : 141g



DISPOSITIF RADIO TYPE 4 ET PPMS

Réf. 800472 - Sonore et lumineux
Réf. 800473 - Sonore
Réf. 800474 - Lumineux

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : 2 piles lithium AA (3300 Ah)
- Autonomie : Environ 3 ans
- Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (7 sons type 4 et 3 sons PPMS configurables)
- Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz
- Fréquence : 863-870 MHz
- Portée : 2000 m en champ libre
- Matière : ABS
- Indice de protection: IP 30, IK 06
- Dim : Ø110 x H67mm avec socle
- Poids : 191g



x
x
x



ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 RADIO ET CENTRALE PPMS RADIO

MODULE D'ENTRÉE / SORTIE RADIO MODULE DE CONNEXION RADIO

Réf. 800440
Réf. 800441

CARACTÉRISTIQUES

- 800440 : permet de reprendre une info de contacts secs et/ou de reporter des informations par une sortie relais.
- 800441 : permet d'associer 2 groupes entre eux afin d'étendre la zone de protection et de signalisation
- Alimentation : piles lithium AA (3300 mAh) – 2 pour 800440 / 4 pour 800441
- Autonomie : Environ 3 ans
- Fréquence : 863-870 Mhz
- Portée : 2000 m en champ libre
- Matière : ABS
- Indice de protection: IP 44, IK 07
- Dim : L 195 x H 144 x P 74mm
- Poids : 496g (pour 800440), 541g (pour 800441)

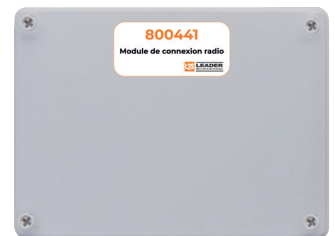


Schéma d'installation - Type 4

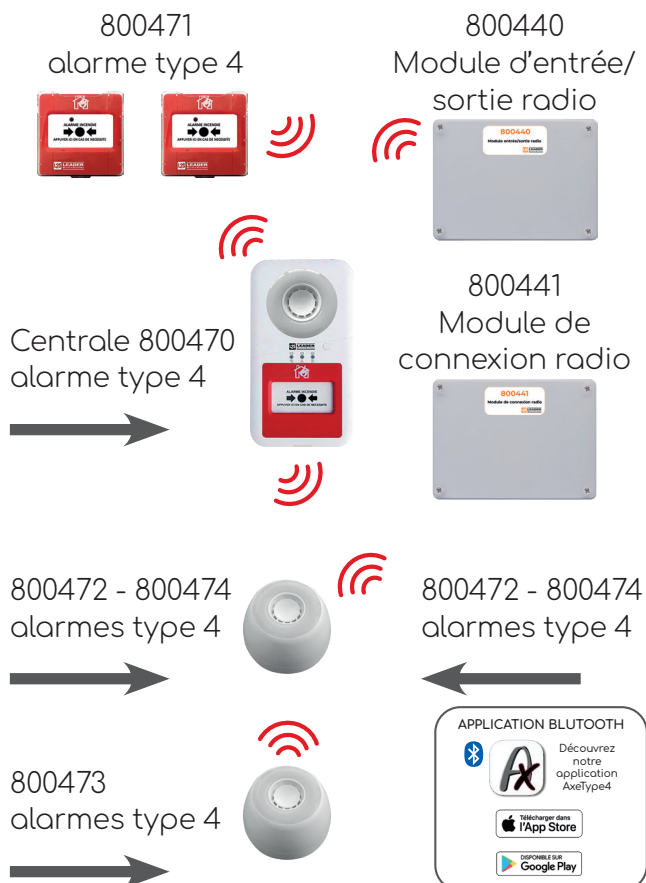
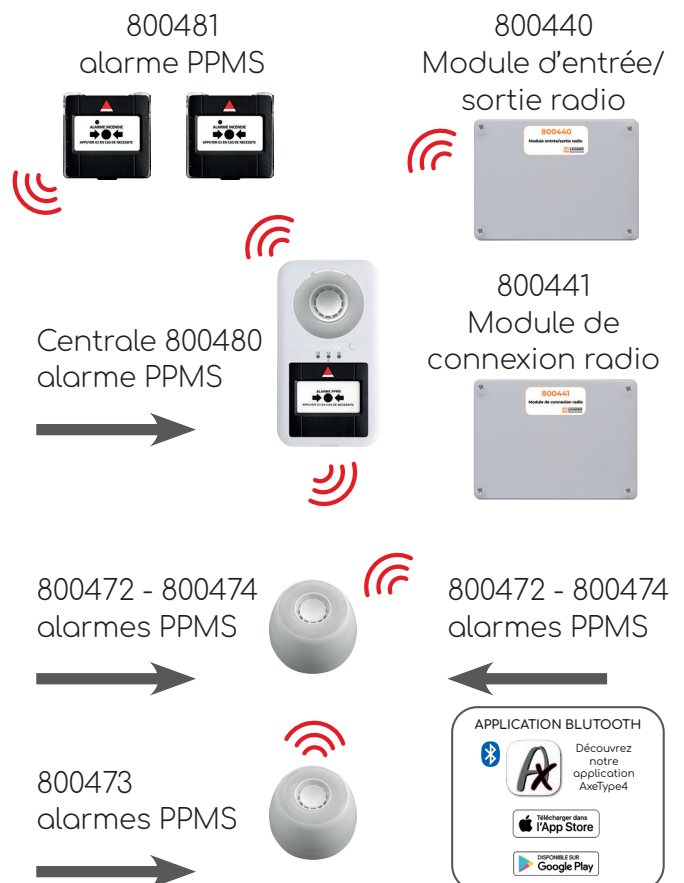


Schéma d'installation - PPMS





ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 SECTEUR OU CENTRALE PPMS SECTEUR

PACK INCENDIE TYPE 4 FILAIRE

Réf. 800490

×
×
×

Réf. 800402

Les modèles 800402 sont des centrales d'alarme de type 4, compatibles avec les dispositifs d'alerte PPMS, et disposent respectivement de 2 zones configurables. Ces centrales intègrent plusieurs fonctionnalités essentielles :

- Une sirène interne de classe B accompagnée d'un diffuseur lumineux
- Une ligne de diffusion permettant le raccordement jusqu'à 32 diffuseurs
- Deux relais d'état, identifiés comme FIRE et AUX
- Un système de temporisation des sorties, paramétrable à 1, 3 ou 5 minutes, agissant sur la sirène interne, le relais auxiliaire et la sortie diffuseur
- Une alimentation secourue, équipée d'un chargeur de batterie Ni-MH pour garantir le fonctionnement en cas de coupure de courant

Réf. 800420

Le modèle 800420 est une sirène d'alarme de type 4, compatible avec les dispositifs d'alerte PPMS. Alimentée en courant continu de 10 à 30 V, elle diffuse le signal sonore d'évacuation de type 4 lors de l'activation d'un déclencheur manuel de type 4 (T4). Lors de l'activation d'un déclencheur manuel PPMS noir, elle émet le signal sonore PPMS dédié à la mise en sûreté.

À la fois esthétique et discrète, cette sirène est spécialement conçue pour s'intégrer harmonieusement dans les établissements recevant du public (ERP) ainsi que dans les établissements recevant des travailleurs (ERT).

Réf. 800450

Le 800450 est un Déclencheur Manuel (DM) conventionnel. Esthétique et discret, il convient aux établissements recevant du public (ERP) et ceux recevant des travailleurs (ERT). Grâce à sa faible saillie, le DM ne nécessite pas d'encastrement.



Le pack comprend :

1 x 800402



1 x 800420



2 x 800450





ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 SECTEUR OU CENTRALE PPMS SECTEUR

Installation rapide • 2 ou 4 zones configurables • Alimentation secourue

x
x
x

Les centrales d'alarme de type 4 et les centrales d'alarme PPMS disposent de 2 ou 4 zones configurables.

Elles intègrent :

- une sirène classe B interne et un diffuseur lumineux
- 1 ligne sur diffuseur permettant d'associer 32 diffuseurs
- 2 relais d'état : FIRE et AUX
- un système de temporisation des sorties. Il s'applique sur la sirène interne, le relais Auxiliaire et la sortie diffuseur
- une alimentation secourue avec chargeur de batterie Ni-mH.

CENTRALE TYPE 4 OU PPMS (2 ET 4 ZONES)

Réf. 800402

Réf. 800404

CARACTÉRISTIQUES

- Nombre maximum de déclencheurs manuels / diffuseurs par zone : 32
- Choix de la détection pour chaque zone : réglages par cavaliers
- Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (Durée : 5 min)
- Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz
- Sortie diffuseurs : 14V à 25 V - 800 mA
- Relais FIRE et AUX, pouvoir de coupure : 2 à 30 Vdc - 0.5 à 125 Vac
- Configuration de la temporisation d'alarme : par cavaliers
- Alim. Principale : 230 Vac +10% -15% 50 Hz
- Alimentation de Sécurité : 2 accu Ni-Mh 8V4 / 9V 280 mAh (Etype R22/PP3)
- Tension coupure batterie 10 V
- Autonomie sur batterie : 24h avec un cycle d'alarme de 5 min
- Protection chocs électriques : Classe II
- Matière : ABS
- Indice de protection: IP 42, IK 06
- Dimensions : L120 x H220 x P53 mm
- Poids : 21220 : 481g / 21240 : 485g



x
x
x



ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 4 SECTEUR - CENTRALE PPMS SECTEUR

DISPOSITIF FILAIRE TYPE 4 ET PPMS

- Réf. 800422** - Sonore et lumineux
Réf. 800420 - Sonore
Réf. 800421 - Lumineux

CARACTÉRISTIQUES

- Tension : De 10 Vcc à 30 Vcc
- Tension nominale : 18 Vdc
- Tension du son d'alarme : 18 Vdc 15 mA (type 4) et 18 Vdc 11 mA (PPMS)
- Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (7 sons type 4 et 3 sons PPMS configurables)
- Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP30, IK07
- Dimensions / Ø110 x H67mm
- Poids : 31112 : 165g / 31114 : 144g / 31110 : 167g



DM FILAIRE TYPE 4 DM FILAIRE PPMS

- Réf. 800450** ○
Réf. 800455 ●

CARACTÉRISTIQUES

- Pouvoir de coupure : 100 mA maximum 30 V maximum
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP30, IK06
- Dimensions : L90 x H85 x P37,5 mm
- Poids : 95g (117 g avec volet)



Schéma d'installation - Type 4

SYNOPTIQUE DE PRINCIPE

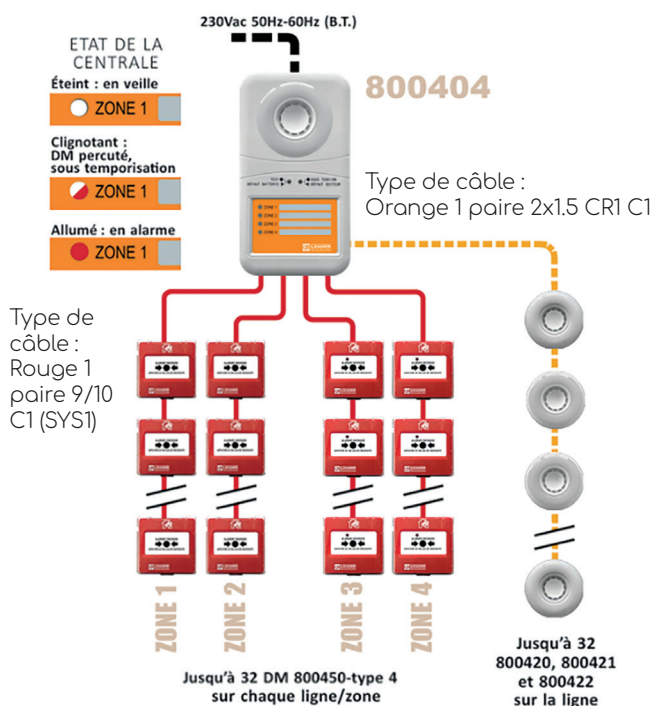
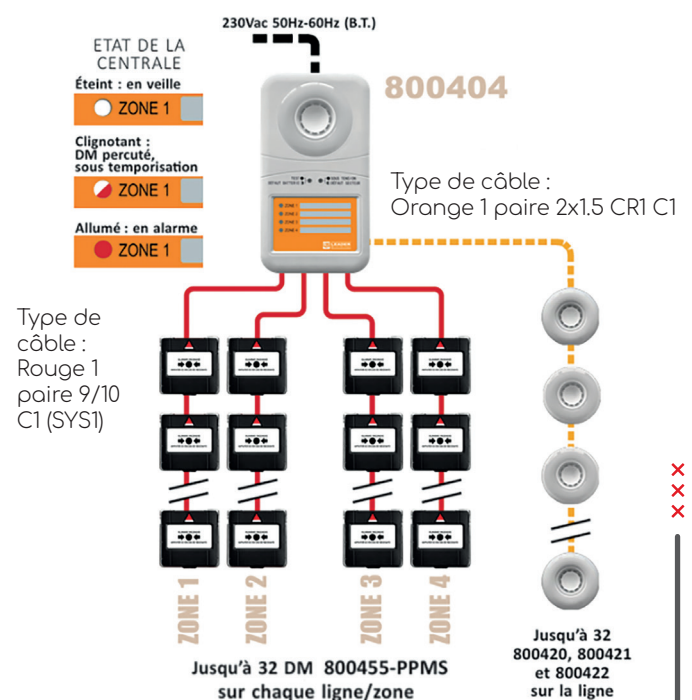


Schéma d'installation - PPMS

SYNOPTIQUE DE PRINCIPE





ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 3

Axendis

Faible consommation en veille • 1 boucle de commande •
1 contact auxiliaire

Conçu pour répondre aux exigences d'un SSI de catégorie D, l'équipement d'alarme de Type 3 se compose de BAAS de type Ma (Bloc Autonome d'Alarme Sonore Marche / arrêt). L'ouverture de la boucle de commande (Déclencheur Manuel) active le processus d'alarme générale.

BAAS – MA
(MARCHÉ / ARRÊT
+ SON NF S 32-001)

Réf. 11400



BAAL – MA
(MARCHÉ / ARRÊT
+ FLASH)

Réf. 11480



BAASL – MA
(MARCHÉ / ARRÊT + SON
NF S 32-001 + FLASH)

Réf. 11470



BAAS – MAME
(MARCHÉ / ARRÊT
+ MESSAGE ENREGISTRÉ)

Réf. 11450



BAASL – MAME
(MARCHÉ / ARRÊT + MESSAGE
ENREGISTRÉ + FLASH)

Réf. 11475



CARACTÉRISTIQUES

- Installation possible en angle de mur rentrant à 90°
- Instrument d'aide à la pose intégré (niveau à bulle)
- Source principale d'alimentation : 230Vac 50 Hz + 10% - 15%
- Source secondaire d'alimentation : 2 batteries Ni-Mh 8,4V 170 mAh ou 9V 280 mAh
- Autonomie en veille : > 72 h
- Puissance sonore : 90 dB (Classe B) son NF S 32 001
- 1 contact auxiliaire : Inverseur 48 V / 3 A / 30 VA
- 1 entrée de commande de son continu
- Flash lumineux de Classe S portée 8m (W5-8)
- Protection chocs électriques : Classe II
- Matière : PC V0
- Indice de protection : IP 42 / IK 06
- Dimensions : L 166 x H 258 x P 80 mm
- Poids : 500g
- Norme de référence : NF C 48-150 : 09 / 2022

Accessoires

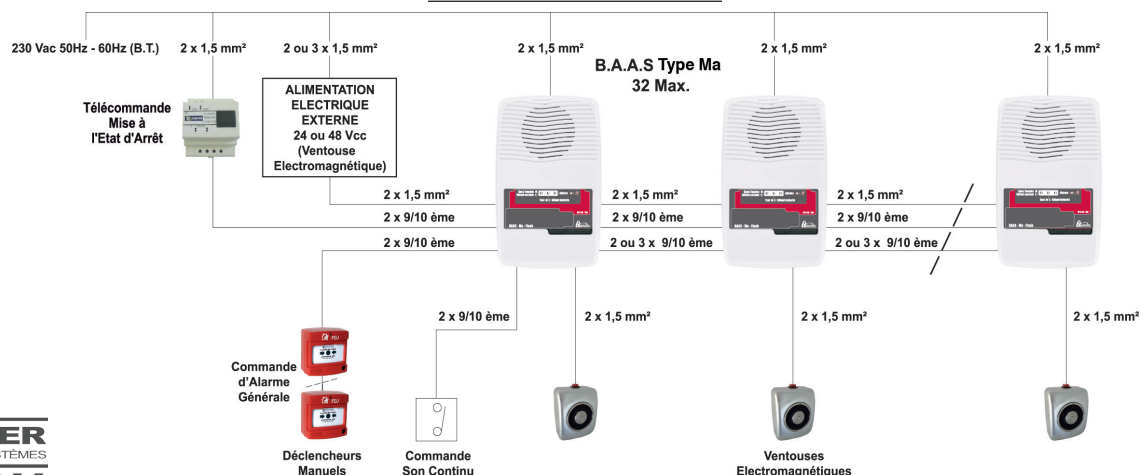
840764 : Boîtier de télécommande



10017 : DM pour TYPE2B et TYPE3 norme (EN 54-11)



Schéma d'installation





ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 2B

Axendis

Auto-synchronisation entre le BAAS Pr et le BAAS Sa lors de l'installation • Faible consommation en veille

Conçu pour répondre aux exigences d'un SSI de catégorie C, l'équipement d'alarme se compose d'un BAAS type Pr (Principal) associé au BAAS de type Sa (Satellite).

Le bloc autonome d'alarme sonore satellite (BAAS Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur. L'ouverture de la boucle de commande depuis le bloc autonome d'alarme principal (BAAS Pr) provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée de 5 minutes.

BAAS PR 4 OU 8 ZONES

Réf. 11551

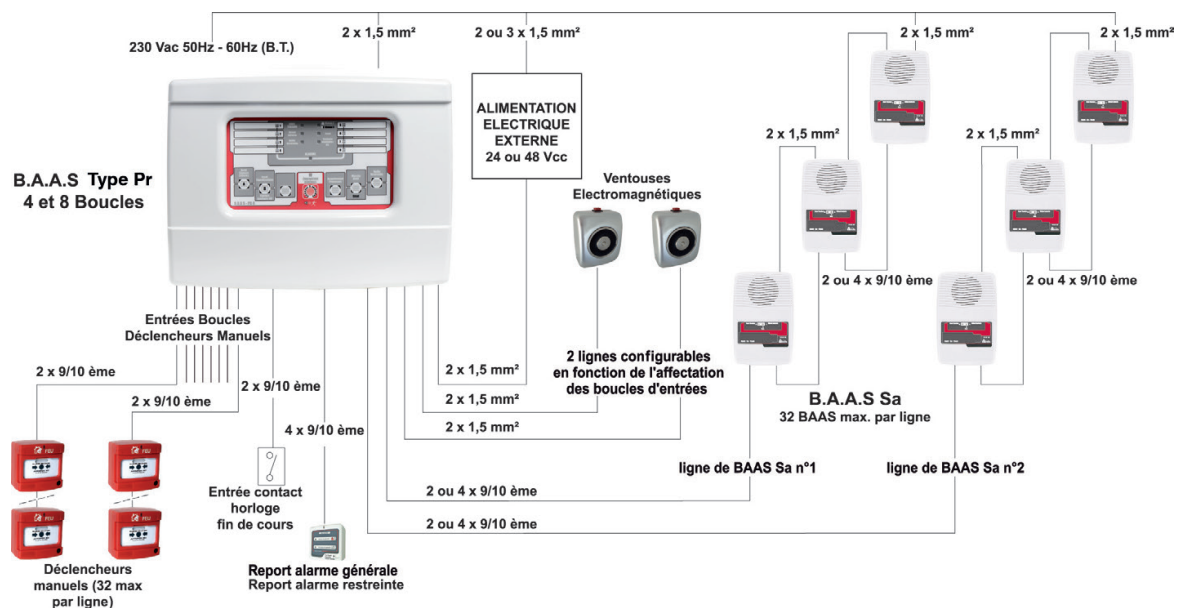
Réf. 11561

CARACTÉRISTIQUES

- 4 ou 8 boucles de 32 déclencheurs manuels
- 1 contact "alarme restreinte" : 30 V max, 1 A max
- 1 contact "alarme générale" : 30 V max, 1 A max
- 2 boucles de commande
- 1 entrée commande son continu
- 1 sortie Report (2 reports max) 500m max
- Jusqu'à 32 BAAS par boucle de commande
- Voyant de défaut batterie
- Alimentation principale : 230 Vca 50 Hz (Autonomie en veille : > 12 h)
- Source secondaire : 2 batteries 9V Ni-Mh 280 mA/h
- Matière : PC V0
- Indice de Protection : IP 42 / IK 06
- Dimensions : L350 x H240 x P75 mm
- Poids : 850g
- Norme de référence : NF C 48-150 : 09 / 2022



Schéma d'installation





ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 2B

Xendis

Auto-synchronisation entre le BAAS Pr et le BAAS Sa lors de l'installation • Faible consommation en veille

Synchronisation du signal d'alarme générale entre le BAAS Sa de la même boucle de commande d'alarme, sans fil supplémentaire.

×
×
×

Le bloc autonome d'alarme sonore satellite (BAAS Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur.

L'ouverture de la boucle de commande depuis le bloc autonome d'alarme principal (BAAS Pr) provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée de 5 minutes.

BAAS – SA
(SATELLITE SONORE
NF S 32- 001)

Réf. 11510



BAAL – SA
(SATELLITE FLASH)

Réf. 11580



BAASL – SA
(SATELLITE SONORE
NF S 32-001 + FLASH)

Réf. 11570



BAAS – SAME
(SATELLITE MESSAGE
ENREGISTRÉ)

Réf. 11530



BAASL – SAME
(SATELLITE MESSAGE
ENREGISTRÉ + FLASH)

Réf. 11575



CARACTÉRISTIQUES

- Source principale d'alimentation : 230Vac 50 Hz + 10% - 15%
- Source secondaire d'alimentation : 2 batteries Ni-Mh 8,4V 170 mAh ou 9V 280 mAh
- Puissance sonore : 90 dB (Classe B) son NF S 32 001
- Flash lumineux de Classe S portée 8m (W5-8)
- Protection chocs électriques : Classe II
- Matière : PC V0
- Indice de protection : IP 42 / IK 06
- Dimensions : L 166 x H 258 x P 80 mm
- Poids : 600g
- Norme de référence : NF C 48-150 : 09 / 2022

Accessoires

10017 : DM pour
TYPE2B et TYPE3
norme (EN 54-11)



×
×
×



ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

BOITIERS DE REPORT

Axendis

Renvoi à distance des informations d'un tableau de signalisation

Les boîtiers de report d'alarme incendie permettent de recevoir à distance la signalisation visuelle et sonore des informations en provenance des blocs autonomes d'alarme sonore principaux 11551 et 11561.

Les boîtiers de report d'alarme incendie ne peuvent être associés qu'avec les blocs autonomes d'alarme sonore principaux de marque Axendis qui utilisent la technologie par BUS avec le même protocole de communication.

Les boîtiers seront généralement placés dans un local décentralisé (loge de gardien, accueil, poste de sécurité...).

BOITIER DE REPORT INCENDIE

Réf. 10510

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : 9 à 60 Vcc
- Consommation moyenne en veille : 4 à 6 mA
- Consommation max : "9Vcc" 12mA - "60Vcc" 16mA
- Raccordement : 3 paires 8/10e longueur maxi 500 m
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP40 / IK07
- Dimensions : H94 x L94 x P58 mm
- Poids : 165g

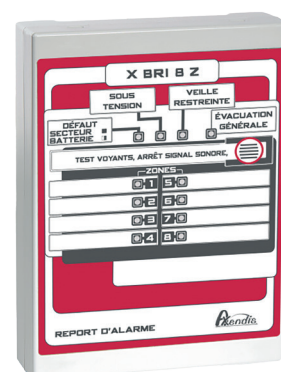


BOÎTIER DE REPORT INCENDIE 8 ZONES

Réf. 10590

CARACTÉRISTIQUES

- Consommation : 13,2 mA (moyenne en alarme) / 5,2 mA (veille)
- Alimentation : BUS de communication
- Type de pile : 9V alcaline PP3
- Entrée EAE externe : 21 à 30V
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP40 / IK07
- Dimensions : H160 x L120 x P35mm
- Poids : 300g





SYSTÈME DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHEUR (SDAD)

Xendis

Voyants lumineux de façade signalant l'état du DAD • Essai de la batterie sans ouverture du DAD

Le Détecteur Autonome Déclencheur (DAD) est utilisé pour la commande de Dispositif Actionné de Sécurité (DAS) à rupture de tension.

L'utilisation d'un DAD est préconisée pour la commande de portes coupe-feu.

DAD CLASSE I ET CLASSE II

Réf. 11600 : Secouru
Réf. 11610 : Non secouru

CARACTÉRISTIQUES

- Insensible aux microcoupures secteur
- Aide au dépannage intégrée
- Alimentation : 230 Vca (+10% / -15%) 50 Hz, 150 mA
- Source secondaire : 2 batteries 12V 1,2Ah au plomb étanche
- Autonomie : 4h
- 1 boucle de 2 détecteurs automatiques
- 1 boucle de 2 boîtiers de commande manuelle
- 3 organes de commandes asservis (puissance maximum 4,5 W)
- Télécommande : 24 V (+/- 10%)
- 1 contact d'alarme NO/NF libre de potentiel (30 V / 1A) / Report d'infos
- Matière : PC V0
- Indice de Protection : IP40 / IK07
- Dimensions : H 258 x L 166 x P 82 mm
- Poids : 11600 : 1,95kg / 11610 : 685g
- Norme de référence : NF S 61-961 09:2007



BOITIER DE COMMANDE MANUELLE (BCM)

Réf. 11660 : Compartimentage

CARACTÉRISTIQUES

- Montage en saillie ou encastré
- Raccordement : borne serrage par cage
- Contact d'alarme (limite maximale) : 0 à 60 Vdc / 0,5 A
- Section du câble : 8/10e, 1,5 mm²
- Section du câble max. : 2,5 mm²
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP 42 / IK 07
- Dimensions : L 94 x H 94 x P 54 mm
- Poids : 192 g
- Norme de référence : NF S 61-961 09:2007



DÉTECTEUR OPTIQUE DE FUMÉE

Réf. 11640 / Sextant-DOC

CARACTÉRISTIQUES

- Détection de fumée optique fonctionnant sur le principe de la diffusion de lumière Indication d'action interne par indicateur rouge fixe, intégré au détecteur
- Consommation en alarme : 23 mA +/- 3mA
- Tension : 8,6 Vdc à 30 Vdc
- Matière : ABS RAL 9016
- Dimensions : Ø 89 x P45 mm avec socle
- Poids avec socle : 140g
- Norme de référence : EN54-7 : 2018





ALARME TECHNIQUE

Alimentation secourue par batterie • Relais de synthèse pour le report de tous les défauts à l'extérieur (supervision, centre de télésurveillance, etc.) • Instrument d'aide à la pose intégré (niveau à bulle)

Xendis

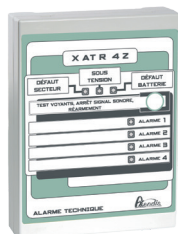
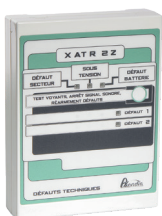
Les tableaux d'Alarmes Techniques sont utilisés dans tous types de bâtiment (chaufferie, ascenseur, locaux techniques, etc.) pour signaler les défauts techniques d'une installation. Ils permettent la signalisation d'une alarme en provenance d'un contact libre de potentiel Normalement Ouvert ou Fermé. Un voyant lumineux spécifique techniques 2, 4 et 8 voies indique le dérangement éventuel de l'alimentation secteur ou batterie. La face avant du produit permet d'inscrire les libellés des zones ou alarmes reportées.

ALARME TECHNIQUE COMPACTE 2 ET 4 ENTRÉES, 2 RELAIS

Réf. 11320
Réf. 11330

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation principale : secteur 230 Vac +10%/-15% 50Hz ;
- Alimentation secondaire : 2 batteries Ni-MH 9V 280mAh (fournies)
- Entrées : 2 ou 4, régloge individuelle du type (NO ou NF), du mode de réarmement et de la temporisation ;
- Relais : 2, synthèse informations
- Alarme et Dérangement, pouvoir de coupure max 30V / 1A ;
- Sortie Report : Bus modulé, protocole propriétaire pour boîtier de report 10540 ;
- Matière : ABS
- Indice de Protection : IP42 / IK07
- Dimensions : H120 x L160 x P42 mm
- Poids : 350g

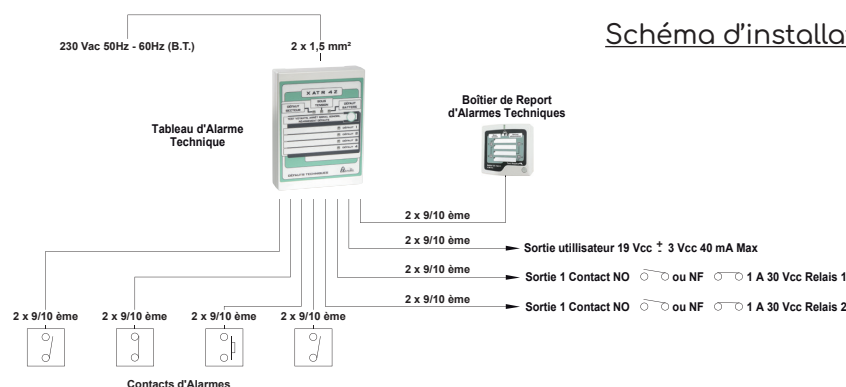


ALARME TECHNIQUE 8 ENTRÉES

Réf. 11380

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation principale : 230 V +10% -15% 50 Hz 500 mA
- Alimentation secondaire : 2 batteries 8V4, 280 mAh type Ni-Mh
- Sortie utilisateur : 19 V ± 3 V @ 60 mA
- Sortie Report : Bus modulé, protocole propriétaire pour boîtier de report **10540** ou **10580**.
- Résistance de contact des entrées : max. 100 Ohms
- Matière : ABS
- Indice de Protection : IP42 / IK07
- Dimensions : H258 x L166 x P82 mm
- Poids : 760g





BOITIER DE REPORT

Renvoi à distance des informations d'un tableau de signalisation



Le tableau de report Alarme Technique permet le renvoi à distance des informations du tableau d'alarme technique.

Les tableaux de report seront généralement placés dans un local décentralisé (par exemple : loge de gardien, accueil, poste de sécurité...).

Ils permettent d'accéder aux informations à plusieurs endroit d'un bâtiment.

BOITIER DE REPORT 4 ALARMES

Réf. 10540

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation par bus de communication
- Report des informations (alarmes et défauts)
- Consommation maxi : 12,6 mA (moyenne en alarme) 4,5 mA (veille)
- Test signalisation
- Température de fonctionnement : - 10°C, + 50°C
- Raccordement : 2 paires 8 ou 9/10 longueur maxi 250 m
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP42 / IK07
- Dimensions : H94 x L94 x P58 mm
- Poids : 165 g

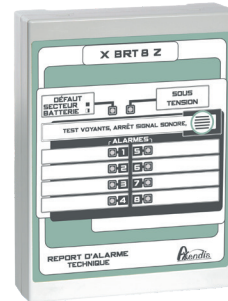


BOITIER DE REPORT 8 ALARMES

Réf. 10580

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation par bus de communication
- Consommation : 13,2 mA (moyenne en alarme) / 5,2 mA (veille) ;
- Alimentation: Bus de communication
- Température de fonctionnement : - 10°C, + 50°C
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP40 / IK07
- Dimensions : H160 x L120 x P35mm
- Poids : 350g



ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION ELECTRIQUE



Axendis

Faible consommation d'énergie • Fiabilité de la tension de sortie •
Contrôle permanent du fusible secteur
Communication en façade par LEDs et à distance par contacts secs

x
x
x

L'EAE / EAES s'intègre dans les systèmes de détection incendie et de mise en sécurité incendie. Ce matériel est destiné à être raccordé au réseau 230V de distribution publique.

Il se distingue par :

- Sa fiabilité de la tension de sortie grâce à ses protections contre la foudre et courts-circuits, fusible de batterie à réarmement automatique et un filtrage renforcé garantissant une stabilité de la tension de sortie,
- Son contrôle permanent du fusible secteur. Des fusibles électroniques gèrent la protection des autres sorties utilisation. Cela permet de faciliter la maintenance en ayant qu'un seul fusible à changer.
- Sa communication en façade par LEDs (secteur, utilisation, batterie) et à distance par contacts secs,
- Sa facilité d'installation,
- Son respect de l'environnement (faible consommation d'énergie).

Afin d'éviter tout risque de choc électrique, toutes interventions doivent être réalisées Hors Tension (disjoncteur bipolaire en amont ouvert) et uniquement par du personnel qualifié.

ALIMENTATION AES 24 VDC-2A_2S / 2 BAT 12AH INCLUS.

Réf. 20010-12

CARACTÉRISTIQUES

- Classe d'environnement : Type 1 (-5 à + 40°C)
- Classe d'utilisation : A
- Alimentation principale : 230 Vac (+10% / -15%) 50/60Hz 90A
- Alimentation secondaire : 2 batteries au plomb étanche x 12 VDC à 12Ah 2A
- Type de relais : Contact sec
- Report d'infos : Secteur et défaut par relais
- Courant continu 1A 30 VDC
- Courant alternatif 1A 277 VAC
- Nombre de sorties : 2
- Sortie utilisateur 24V 1A par sortie
- Facilité d'installation
- Surveillance interne de la batterie
- Dimensions : H451 x L427 x P137 mm
- Poids net : 5,7 kg (sans batterie), 11,9 kg (avec batterie 12 Ah)
- Norme de référence : NF EN-54-4 : 1997 + A1 : 2002 + A2 : 2006 & EN 12101-10 : 2005 + AC : 2007



x
x
x



VENTOUSE INCENDIE POUR PORTE COUPE FEU

VENTOUSE INCENDIE MURALE À RUPTURE 20KG ET 50KG

Réf. VIRA20245048

Réf. VIRA5024

×
×
×

CARACTÉRISTIQUES

- Matériau : Zamak, acier
- Montage : Applique, mural
- Verrouillage : Rupture
- Force de rétention : 20 kg ou 50 kg (dépend du modèle)
- Contacts : Bouton de décondamnation
- Cycles testés : 50 000 cycles en activation manuel ou électriques
- Poids : 0,46 kg
- Dimensions : Ventouse : 93 x 80 x 42,5 mm ; Contre-plaque : 60 x 60 x 50,5 mm
- Alimentation : 24V DC or 48V DC / 24-48V DC (VIRA20245048)
- Consommation : 80 mA 24V DC / 24 mA 48V DC



VENTOUSE INCENDIE À RUPTURE 50KG

Réf. VIR5024C

CARACTÉRISTIQUES

- Matériau : Acier
- Montage : Applique, mural
- Verrouillage : Rupture
- Force de rétention : 50 kg
- Contacts : Bouton de décondamnation
- Cycles testés : 50 000 cycles en activation manuel ou électriques
- Poids : 0,6 kg
- Dimensions : Ventouse : 104 x 70 x 44 mm ; Contre-plaque : 60 x 60 x 50,5 mm
- Alimentation : 24V DC
- Consommation : 80 mA 24V DC ; 24 mA 48V DC



Accessoires

CPART : Contre-plaque articulée pour ventouses VIR



SUPVRREG : Support universel réglable pour ventouses VIR, 15-30 cm



×
×
×



CÂBLES INCENDIE

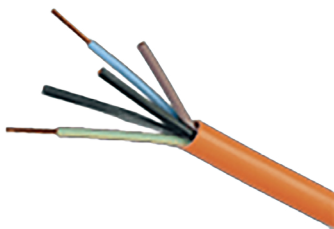
Câble rouge (pour les déclencheurs manuels et les détecteurs de fumées)

Référence	Désignation
2161	CÂBLE SYS 1P AWG20 ROUGE SANS ECRAN C100M
2161T	CÂBLE SYS 1P AWG20 ROUGE SANS ECRAN T/500M
2162	CÂBLE SYT 2P AWG20 ROUGE AVEC ECRAN C100M
2162T	CÂBLE SYT 2P AWG20 ROUGE AVEC ECRAN T/500M
2163	CÂBLE SYT 1P AWG20 ROUGE AVEC ECRAN CUIVRE/ALU C100M
2163T	CÂBLE SYT 1P AWG20 ROUGE AVEC ECRAN CUIVRE/ALU T/500M



Câbles orange anti-feu (pour les sonores, les lumineux, les sonores/lumineux et ventouses)

Référence	Désignation
0813	CÂBLE CR1 C1 2X1,5 PYRO ORANGE 100M
0813T	CÂBLE CR1 C1 2X1,5 PYRO ORANGE T/500M
0870	CÂBLE CR1 C1 1P 20G PYRO ORANGE C100M
0870T	CÂBLE CR1 C1 1P 20G PYRO ORANGE T/500M
0871T	CÂBLE CR1 C1 2P 20G PYRO ORANGE T/500M



GLOSSAIRE

Alarme générale d'évacuation Signal au minimum sonore et éventuellement autres (visuels, vibratoires...) ayant pour but de prévenir les occupants d'avoir à évacuer les lieux. L'alarme générale d'évacuation peut être immédiate ou temporisée. Elle doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-936.

Blocs Autonomes d'Alarme Ensemble de matériels entrant dans la composition des équipements d'alarme au sens de la norme NF S 61-936:2013.

x
x
x

Ces appareils sont destinés, même en l'absence de l'alimentation normale, à émettre un signal d'alarme sonore et/ou lumineux d'évacuation d'urgence. On distingue :

- le Bloc Autonome de type Pr (principal) permettant, en association avec un ou plusieurs Blocs d'Alarme de type Sa (satellite), de réaliser une installation d'alarme d'évacuation avec gestion de l'alarme restreinte. Il ne comporte pas lui-même de diffuseur de l'alarme générale. Il est utilisé dans le cadre de l'équipement d'alarme de type 2b.
- le Bloc Autonome de type Sa (satellite), comprenant toutes les fonctions permettant de diffuser l'alarme générale par ouverture d'une boucle de commande. Il est utilisé dans le cadre de l'équipement d'alarme de type 1, 2a, 2b ou 4.
- le Bloc Autonome de type Ma (manuel), comprenant toutes les fonctions permettant de réaliser une installation d'alarme générale par l'adjonction d'une boucle de commande et d'un dispositif de commande à distance. Il est utilisé dans le cadre de l'équipement d'alarme de type 3.

Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) Ensemble d'équipements qui, à partir d'informations ou d'ordres de commande manuelle, permet la gestion centralisée de la mise en sécurité par fonction et par zone de mise en sécurité, aussi bien en ordres électriques de commande qu'en surveillance et contrôle des informations (défauts, positions, ...). Il permet la gestion des fonctions de mise en sécurité suivantes : évacuation, compartimentage, désenfumage. Il appartient au SMSI et doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-934.

Déclencheur Manuel d'alarme (DM) Appareil qui, à partir d'une action manuelle, émet une information à destination de l'Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS) d'un SDI, d'une UGA 2, d'un Bloc Autonome d'Alarme Sonore (BAAS) ou éventuellement d'un équipement d'alarme de Type 4. Il doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-936.

Équipement d'Alarme pour l'évacuation (EA) Ensemble des appareils nécessaires au déclenchement et à l'émission des signaux d'évacuation d'urgence, au minimum sonores et éventuellement autres (visuels, vibratoires...). L'équipement d'alarme pour l'évacuation fait partie du système de mise en sécurité Incendie (SMSI).

Équipement d'Alimentation en Énergie de Sécurité (EAES) Dispositif qui fournit l'énergie de sécurité électrique ou pneumatique à tout ou partie d'un SMSI afin de lui permettre d'assurer ses fonctions. Un équipement d'alimentation en énergie de sécurité doit répondre aux dispositions de la norme NF EN 12101-10..

Équipement d'Alimentation Électrique (EAE) Dispositif qui fournit l'énergie électrique de sécurité au SDI et/ou à tout ou partie d'un SMSI afin de lui permettre d'assurer ses fonctions. Un équipement d'alimentation électrique doit répondre aux dispositions de la norme NF EN 54-4.

x
x
x

GLOSSAIRE

Diffuseur d'évacuation Equipement permettant la diffusion d'un signal d'évacuation, tels que les Diffuseurs Sonores (DS), les Diffuseurs Lumineux (DL), les Diffuseurs d'Alarme Générale Sélective (DAGS) et/ou autres types.

- Les Diffuseurs Sonores (DS) sont des dispositifs électroacoustiques permettant l'émission du signal d'alarme générale d'évacuation.

On distingue les Dispositifs Sonores d'Alarme Feu (DSAF) au sens de la norme NF EN 54-3, les Blocs Autonomes d'Alarme Sonore (BAAS) des types Sa ou Sa-Me et Ma ou Ma-Me au sens de la norme NF C 48-150, les haut-parleurs au sens de la norme NF EN 54-24 et les avertisseurs sonores.

Par avertisseur sonore, on entend tout autre dispositif de diffusion du signal sonore d'évacuation diffusant un son conforme à la norme NF S 32-001 et non encadré par une norme.

- Les Diffuseurs Lumineux (DL) sont des dispositifs contribuant à la diffusion de l'alarme générale d'évacuation, en accompagnement des Diffuseurs Sonores (DS).

- Les Diffuseurs d'Alarme Générale Sélective (DAGS) sont des dispositifs permettant la diffusion de l'alarme générale sélective.

- Les autres diffuseurs d'évacuation (par exemple de type tactiles ou vibrants...) en accompagnement des Diffuseurs Sonores (DS).

Système Détecteur Autonome Déclencheur (SDAD) Système utilisé pour une détection locale, qui à partir d'un ou de deux détecteurs automatiques d'incendie, assure la commande des organes asservis localement. Il doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-961. Le SDAD fait partie intégrante du SMSI dans le cadre des SSI de catégories B, C, D et E.

Système de Sécurité Incendie (SSI) Système constitué de l'ensemble des matériels servant à collecter toutes les informations ou ordres liés à la seule sécurité incendie, à les traiter et à effectuer les fonctions nécessaires à la mise en sécurité incendie d'un bâtiment ou d'un établissement.

Dans sa version la plus complète, un SSI est composé de deux sous-systèmes principaux : un système de détection incendie (SDI) et un système de mise en sécurité incendie (SMSI).

Système de Détection Incendie (SDI) Système constitué de l'ensemble des équipements nécessaires à la détection d'incendie.

Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI) Système constitué de l'ensemble des équipements qui assurent, à partir d'informations ou d'ordres reçus, les fonctions, préalablement établies, nécessaires à la mise en sécurité incendie d'un bâtiment ou d'un établissement en cas d'incendie. quipement d'alarme de Type 4. Il doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-936.

Unité de Gestion d'Alarme (UGA) Sous-ensemble de l'équipement d'alarme pour l'évacuation, ayant pour mission de collecter les informations en provenance de Déclencheurs Manuels d'alarme (DM) ou du Système de Détection Incendie (SDI), de les gérer et de déclencher le processus d'alarme.

